Trace Points (Points de repère)

Si vous avez sélectionné **Point de repère actuel** dans **Options d'itinéraire**, des icônes de points de repère s'afficheront automatiquement le long de l'itinéraire au fur et à mesure que vous les rencontrez. Ils permettent de suivre l'itinéraire en sens inverse en cas de besoin.

Vous pouvez régler les points de suivi sur le même écran. Après avoir sélectionné l'option **Current Trace Point** (Point de tracé actuel), des modifications peuvent être apportées à n'importe quel itinéraire avec point de suivi enregistré.

Sélectionnez l'une des options et apportez les modifications souhaitées (vous pouvez par exemple modifier les points de repère, les renommer, les désactiver ou les supprimer).

AFFICHAGE DE LA BOUSSOLE

L'affichage de la boussole est recommandé lors de la conduite tout-terrain. Sélectionnez l'écran de cartographie, puis l'icône de boussole au sommet de l'écran.

La boussole peut être vue avec le nord vers le haut ou avec le véhicule vers le haut.

E155945

Nord vers le haut

- Le repère du nord de la boussole est toujours placé en haut de l'écran.
- La flèche de position de véhicule placée au centre est dirigée dans le sens actuel de la marche.
- L'icône teintée du bord de la boussole représente la direction vers le point de passage ou la destination suivant(e). La flèche se trouve toujours à cette position.

Véhicule dans le haut

- La flèche de position du véhicule placée au centre est toujours dirigée vers le haut.
- La boussole tourne avec les changements de direction du véhicule. Le sens de la marche est indiqué en haut.
- L'icône teintée du bord de la boussole se déplace avec la boussole.

DONNÉES DE L'ORDNANCE SURVEY

Veuillez lire attentivement ce contrat avant d'utiliser le système de navigation.

Ce contrat de licence couvre l'utilisation des données Ordnance Survey (OS) Code-Point intégrées dans le système de navigation. En utilisant ces données Code-Point, vous acceptez toutes les conditions ci-dessous et vous vous engagez à les respecter.

PROPRIÉTÉ

Les données OS Code-Point font l'objet d'une licence par Ordnance Survey avec l'autorisation de Her Majesty's Stationery Office. © Crown Copyright. Tous droits réservés.

ACCORD DE LICENCE

L'Ordnance Survey vous accorde une licence d'utilisation non exclusive de votre copie des données OS Code-Point pour votre usage personnel dans le cadre de ce système de navigation uniquement. Vous pouvez transférer cette licence à un acheteur ultérieur du véhicule dans lequel le système de navigation a été installé, sous réserve que ledit acheteur accepte de respecter chacun des termes de cette licence.